

TROC & PUCES

Dimanche 16 février 2020
de 9h à 17h

à Guidel
Salle de Kerprat

RESTAURATION - BOISSON
SANDWICHES-GÂTEAUX - CRÊPES

emplacements limités !
Réservez vite !

Information / contact :
sur comite-orient@revesdecrown.org
sur Facebook : Rêves de clown Bretagne

Troc et Puces organisé par le comité de bénévoles de
Lorient pour financer le passage des "Docteurs-Clowns"
à l'hôpital du Scorff à Lorient.



Ne pas jeter sur la voie publique.
Autorisation Mairie n°34-19

Inscription troc et puces du 16/02/2020 à Guidel, à renvoyer à l'association
Rêves De Clown - 50 rue Louis Braille 56.100 Lorient
avec votre chèque à l'ordre de "Rêves de Clown".

Nom : Prénom :
Adresse complète :
E-mail : Téléphone :
Carte d'identité (ou permis de conduire) n° (Photocopie à joindre).
Etablie le : ... / ... / ... à

Je réserve emplacements avec table + emplacements sans table
Soit un total de Emplacements d'1 m au prix de 5 € soit un total de

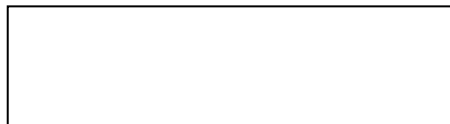


Objets proposés : ☐ Jeux, jouet, livres, dressing, vaisselle, ...
☐ Autre, à préciser :

Nombre de personnes présentes sur le stand :

J'atteste sur l'honneur : ne pas être commerçant et ne pas participer à plus de
2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait le : ... / ... / ... à
Signature suivie de la mention =>
« Ayant pris connaissance du règlement »



Règlement

Art 1 - ORGANISATION : Le comité de bénévoles de Lorient de l'association
«Rêves De Clown» organise le Troc et Puces à la **salle de Kerprat à Guidel, le di-**
manche 16 février 2020 de 9h à 17h non ouvert aux professionnels.

Art 2 - ACCUEIL : L'accueil des exposants débute à 7h30 avec une collation.
Chaque Exposant devra justifier son identité. Les emplacements sont attribués par
ordre chronologique d'inscription. Chaque Exposant (dossier complet) figurera au re-
gistre de la manifestation après **réception de bulletin d'inscription en y joignant**
copie de sa carte d'identité et du chèque libellé à l'ordre de "REVES DE CLOWN".
Aucun stand ne pourra être tenu par un mineur, sauf accompagné d'un adulte.

Art 3 - INSTALLATION : L'Exposant s'installera à l'emplacement qui lui est at-
tribué et sera prêt à recevoir le public **dès 9h**. L'Organisateur se réserve le droit de
refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'éthique de la manifestation. Les
objets exposés sont sous la responsabilité de l'Exposant. Il s'engage à se conformer à
la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux...). L'Organisa-
teur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable dans des litiges tels que perte,
vol, casse ou autre détérioration.

Chaque exposant est autorisé à rentrer sur le site avec deux personnes. Au delà
toute personne doit acquitter une entrée payante.

Art 4 - DESENGAGEMENT : En cas d'annulation, l'Exposant doit informer l'Orga-
nisateur au moins deux semaines avant le début de la manifestation pour bénéficier
d'un remboursement. Les emplacements réservés sont nominatifs restant inoccupés
après 8h, pourront être attribués à d'autres exposants. Les sommes versées reste-
ront alors acquises à l'Organisateur à titre d'indemnité.

Art 5 - TARIFS : Les droits d'entrée d'1€ (gratuité moins de 12 ans), la vente de
produits solidaires et les autres recettes reviendront à l'Organisateur.

Art 6 - REMBALLAGE : Les objets invendus ne devront en aucun cas être
abandonnés sur place à la fin de la manifestation. **L'Exposant s'engage à laisser son**
emplacement vide et propre. Tout pollueur identifié sera passible d'une amende
par les autorités compétentes. L'Exposant s'engage à ne pas remballer avant 17h.

En participant, vous soutenez REVES DE CLOWN !

En 1998, les premiers clowns à l'hôpital en Bretagne débutaient à Lorient : **21 ans !**
L'association REVES DE CLOWN, fait intervenir et finance le passage de ses **22**
"**Docteurs-Clowns**" sur les **16** établissements de soins répartis sur les **5 départe-**
ments de l'ouest de la France, toute l'année soit de 1 à 3 jours par semaine selon
les hôpitaux et les ressources de l'association.

Métier reconnu par l'Etat Français en 2015, **nos clowns professionnels, formés au**
monde de l'hôpital, interviennent, sous le secret médical, en collaboration des
soignants, lors des soins, en accompagnant les enfants au bloc opératoire,...
Ils rencontrent les enfants en pédiatrie, chirurgie, urgences, hôpital de jour, néona-
tologie, réanimation,...

Dotés de belles qualités relationnelles indispensables, ils sont sollicités de plus
en plus auprès d'adultes en oncologie, hématologie et en soins palliatifs... bien sûr
avec tact et humanité.

En participant à cette manifestation, vous contribuez ainsi à pérenniser leurs inter-
ventions. Grâce aux dons de particuliers, ... et de soutiens d'associations, d'initia-
tives diverses, **52.000 personnes** sont rencontrées l'année dernière !!!

Inscrivez-vous et bonnes affaires ! **MERCI de votre CONFIANCE.**

Toute l'Equipe de Rêves De Clown

TROC & PUCES

Dimanche 16 février 2020
de 9h à 17h

à Guidel
Salle de Kerprat

RESTAURATION - BOISSON
SANDWICHES-GÂTEAUX - CRÊPES

emplacements limités !
Réservez vite !

Information / contact :
sur comite-orient@revesdecrown.org
sur Facebook : Rêves de clown Bretagne

Troc et Puces organisé par le comité de bénévoles de
Lorient pour financer le passage des "Docteurs-Clowns"
à l'hôpital du Scorff à Lorient.



Inscription troc et puces du 16/02/2020 à Guidel, à renvoyer à l'association
Rêves De Clown - 50 rue Louis Braille 56.100 Lorient
avec votre chèque à l'ordre de "Rêves de Clown".

Nom : Prénom :
Adresse complète :
E-mail : Téléphone :
Carte d'identité (ou permis de conduire) n° (Photocopie à joindre).
Etablie le : ... / ... / ... à

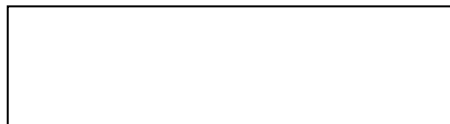
Je réserve emplacements avec table + emplacements sans table
Soit un total de Emplacements d'1 m au prix de 5 € soit un total de

Objets proposés : ☐ Jeux, jouet, livres, dressing, vaisselle, ...
☐ Autre, à préciser :

Nombre de personnes présentes sur le stand :

J'atteste sur l'honneur : ne pas être commerçant et ne pas participer à plus de
2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Fait le : ... / ... / ... à
Signature suivie de la mention =>
« Ayant pris connaissance du règlement »



Ne pas jeter sur la voie publique.
Autorisation Mairie n°34-19

Règlement

Art 1 - ORGANISATION : Le comité de bénévoles de Lorient de l'association
«Rêves De Clown» organise le Troc et Puces à la **salle de Kerprat à Guidel, le di-**
manche 16 février 2020 de 9h à 17h non ouvert aux professionnels.

Art 2 - ACCUEIL : L'accueil des exposants débute à 7h30 avec une collation.
Chaque Exposant devra justifier son identité. Les emplacements sont attribués par
ordre chronologique d'inscription. Chaque Exposant (dossier complet) figurera au re-
gistre de la manifestation après **réception de bulletin d'inscription en y joignant**
copie de sa carte d'identité et du chèque libellé à l'ordre de "REVES DE CLOWN".
Aucun stand ne pourra être tenu par un mineur, sauf accompagné d'un adulte.

Art 3 - INSTALLATION : L'Exposant s'installera à l'emplacement qui lui est at-
tribué et sera prêt à recevoir le public **dès 9h**. L'Organisateur se réserve le droit de
refuser tout étalage qui ne correspondrait pas à l'éthique de la manifestation. Les
objets exposés sont sous la responsabilité de l'Exposant. Il s'engage à se conformer à
la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux...). L'Organisa-
teur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable dans des litiges tels que perte,
vol, casse ou autre détérioration.

Chaque exposant est autorisé à rentrer sur le site avec deux personnes. Au delà
toute personne doit acquitter une entrée payante.

Art 4 - DESENGAGEMENT : En cas d'annulation, l'Exposant doit informer l'Orga-
nisateur au moins deux semaines avant le début de la manifestation pour bénéficier
d'un remboursement. Les emplacements réservés sont nominatifs restant inoccupés
après 8h, pourront être attribués à d'autres exposants. Les sommes versées reste-
ront alors acquises à l'Organisateur à titre d'indemnité.

Art 5 - TARIFS : Les droits d'entrée d'1€ (gratuité moins de 12 ans), la vente de
produits solidaires et les autres recettes reviendront à l'Organisateur.

Art 6 - REMBALLAGE : Les objets invendus ne devront en aucun cas être
abandonnés sur place à la fin de la manifestation. **L'Exposant s'engage à laisser son**
emplacement vide et propre. Tout pollueur identifié sera passible d'une amende
par les autorités compétentes. L'Exposant s'engage à ne pas remballer avant 17h.

En participant, vous soutenez REVES DE CLOWN !

En 1998, les premiers clowns à l'hôpital en Bretagne débutaient à Lorient : **21 ans !**
L'association REVES DE CLOWN, fait intervenir et finance le passage de ses **22**
"**Docteurs-Clowns**" sur les **16** établissements de soins répartis sur les **5 départe-**
ments de l'ouest de la France, toute l'année soit de 1 à 3 jours par semaine selon
les hôpitaux et les ressources de l'association.

Métier reconnu par l'Etat Français en 2015, **nos clowns professionnels, formés au**
monde de l'hôpital, interviennent, sous le secret médical, en collaboration des
soignants, lors des soins, en accompagnant les enfants au bloc opératoire,...
Ils rencontrent les enfants en pédiatrie, chirurgie, urgences, hôpital de jour, néona-
tologie, réanimation,...

Dotés de belles qualités relationnelles indispensables, ils sont sollicités de plus
en plus auprès d'adultes en oncologie, hématologie et en soins palliatifs... bien sûr
avec tact et humanité.

En participant à cette manifestation, vous contribuez ainsi à pérenniser leurs inter-
ventions. Grâce aux dons de particuliers, ... et de soutiens d'associations, d'initia-
tives diverses, **52.000 personnes** sont rencontrées l'année dernière !!!

Inscrivez-vous et bonnes affaires ! **MERCI de votre CONFIANCE.**

Toute l'Equipe de Rêves De Clown